

Opération de Développement Rural

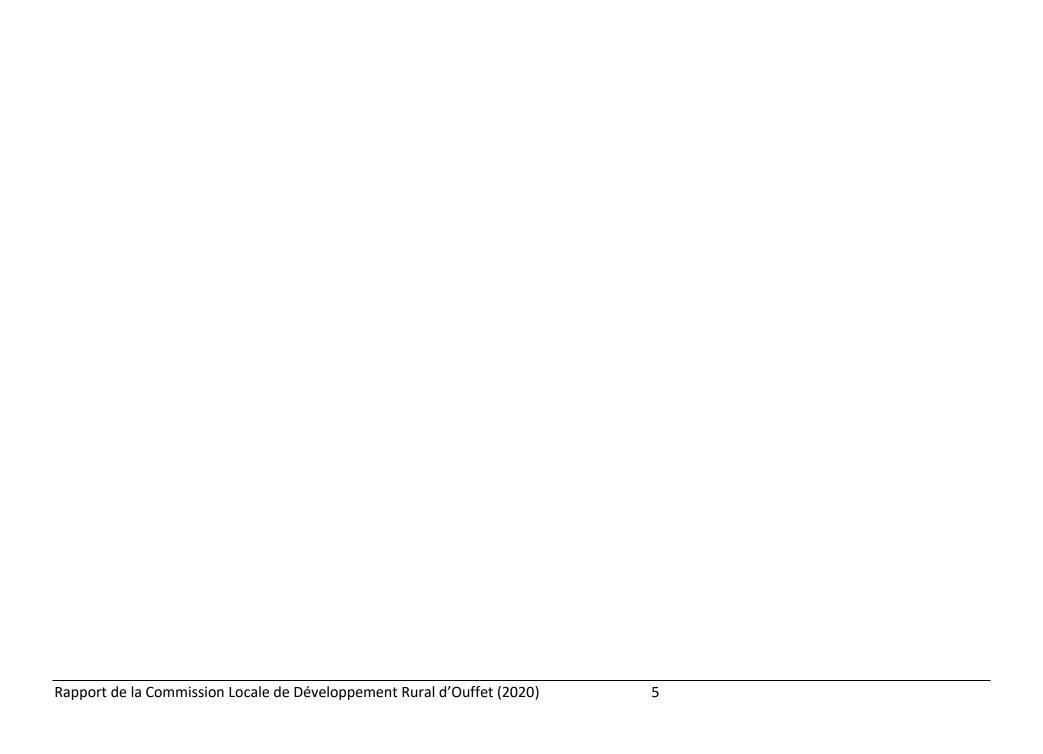
Rapport annuel 2020

1. Tableau des projets réalisés

Priorité PCDR	<u>N°</u> projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade du projet
1	5	Développement du parc artisanal par l'aménagement de nouvelles voiries (phase 1), et d'un bâtiment relais par une extension en collaboration avec la SPI (phase 2)		Voiries : <u>SPI (</u> €950.000) Commune (€250.000)	Partiellement réalisé : Phase 1 : nouvelles voiries - Sur les 14 ha, seuls 2,6 à 3 ha sont encore libres - Permis d'urbanisme octroyé pour la construction d'une nouvelle voirie : terminée en 2017 - 20 avril 2018 : Inauguration des nouvelles voiries réalisées en collaboration avec la SPI
2	2	Création d'une Maison communautaire intégrant une dimension intergénérationnelle	51.819 € TVAC	RW - Appel à projets « Générations rurales » : 50.000 €	 5 février 2013 : début des activités de la Maison communautaire « Comme chez vous » Franc succès depuis La comptabilité de 2019 indique un mali de 26 916 eur.

	Aménagement de la Place d'Ouffet	100 701 01 £ T\/AC		
2	afin de la rendre plus conviviale et	199.701,01 € TVAC	RW - Crédits d'impulsion : 150.000	
2	d'en faire un premier point		€	
	d'accroche touristique			

		Austronome diese este est	Fudantian TVA -t	CDM Dávolonnons + David	11/00/2014:
2		Aménagement d'une maison de	•	SPW Développement Rural,	- 11/09/2014 : signature de la
3	7	l'Entité dans l'ancien moulin situé rue	•	Commune	convention-exécution
		Aux Oies (Ouffet) afin de soutenir la	·		- 9/03/2015 : comité
		vie associative	Hors marché de		d'accompagnement avant-
			service (honoraires		projet
			architecte) non		- 15/04/2015 : approbation de
			encore finalisé		
					l'avant-projet par le SPW
			Subvention du DR :		- Décembre 2015 : approbation du
			849.865,35 € à ce		projet par la CLDR et le Conseil
			jour.		communal
					- Avril 2016: projet définitif
					approuvé par le Ministre de la
					Ruralité
					- Juin 2016: ouverture des
					soumissions
					- Ratification du marché des
					travaux en 9 lots par Monsieur le
					Ministre Collin
					- Inauguration le 15 mars 2019
					maagaration to 13 mars 2013
					IMPACT FINANCIER
					Cet aspect ne peut encore être analysé
					de façon rationnelle.
					Dès l'inauguration en 2019, la salle
					était fréquemment louée, quasiment
					tous les WE. Elle est appréciée pour
					sa fonctionnalité.
					Evidemment en 2020 la pandémie a
					tout changé.



2. Tableau des projets en cours

Priorité PCDR	NNuméro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1		Création d'un pôle culturel, touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice	projet initiale :	SPW Développement Rural, Fonds européens, SPW Patrimoine, CGT, Commune =>Projet non retenu dans le cadre de l'appel à projets 7.4 PwDR 2014-2020) => sollicitation dès lors du DR, avec révision à la baisse des exigences et coûts de la fiche- projet initiale	 Appel à projet PwDR 2014-2020 (mesure 7.4): projet non-retenu. 20/09/2016: accord de la CLDR pour procéder à une demande de convention auprès du développement rural 04/09/2017: fiche-projet actualisée approuvée par la CLDR, avec exigences et coûts revus à la baisse 27/06/2018: Alternative visant à créer l'espace tourisme de l'autre côté de la Tour approuvée par la CLDR Rencontre avec le SPW Patrimoine (architecte) non concluante car non d'accord pour cette alternative comme pour l'agrandissement des baies étroites (meurtrières) sur ce périmètre classé, Le projet n'évolue donc plus pour l'instant
1	2	Ellemelle: Eco-Construction d'une Maison de village « L'Aurore » et aménagement de ses abords afin de redynamiser la vie associative locale et de sensibiliser la	(TVAC)	SPW Développement rural, Commune	 - 09/01/2014: signature de la convention-faisabilité - 09/2015: désignation de l'auteur de projet 3/12/2015: approbation de l'avant-projet par la CLDR

population à la construction durable (convention en cours depuis 2013) - 18/01/2016: d'accompagnement avant-probation deprojet par le SPW - 06/07/2016: permis d'undélivré - 23/05/2017: approbation convention-réalisation par la Approbation de la Convention Ministre régional en convention sur les publics) 24/04/2020: octroi par la RW d'un engagement complémentaire d'un montant de 1. 270 969, 39, augmentation signification par totale du rapport au montant proport au
--

					L'ancienne salle a été détruite en septembre 2020, les fondations ont été réalisées.
1	3	Construction d'une Maison de village à Warzée et aménagement de ses abords, sur un terrain à acquérir, afin de favoriser la vie associative et de répondre à certains besoins de l'école communale	1.394.944,84 € (estimation)	SPW Développement rural Fédération Wallonie-bruxelles	Pour l'instant, le collège travaille à l'obtention d'un subside auprès de la Fédération WB (service infrastructures scolaires) pour construire un réfectoire à l'école communale. Il servirait d'espace de rencontres - Le CSC pour le marché de service « Architecture » a été approuvé par le CC.
1	4	Actualisation de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux, renforcement des liaisons sécurisées entre les lieux de vie de la commune et vers les communes voisines, et amélioration des promenades		SPW Développement rural	 Vaste fiche partiellement en cours d'activation auprès du DR pour sa section relative aux liaisons lentes : 24/02/2020 : pré-réunion de coordination avec le service extérieur du DR, relative à une future possibilité de bénéficier de ses subsides pour deux réalisations qui permettrait de boucler la triangulation OUFFET-WARZEE-ELLEMELLE : 1) Tronçon en mode doux et site propre entre Warzée et Ellemelle* (alléger la

		part communale restante malgré le subside de la Mobilité douce) Prise de renseignements en cours quant à un arrangement possible avec le SPW Mobilité 2) Tronçon en mode doux et site propre entre Ellemelle et Ouffet (serait uniquement subsidié par le DR)
		 Le projet ci-dessus a été revu et évolue comme ceci:
	1- subside de 100 000 euros suite à un appel à projets du SPW relatif à la « Mobilité douce »	1- Une partie du « Tige de Hody » (qui conduit à la gare de TEC, entre le carrefour de la rue Frais Fossés et la rue au Chêne) sera aménagé en mode doux sur site propre pour un montant estimé à 135 000 EUR(honoraires et TVA compris) grâce au subside « Mobilité douce »
	2 – une demande de subside de 144 000 eur a été introduite dans le cadre de l'appel à projet « Wallonie cyclabe »	2- Du «Carrefour au Chêne» jusqu'à la zone d'Habitat d'Ellemelle, un 2e mode doux sera aménagé en site propre pour un montant approximatif de 180 000,00 eur grâce à un subside éventuel du SPW

					Mobilité. L'acquisition des emprises est en cours sur fonds propre
1	5	Développement du Parc artisanal par l'aménagement de nouvelles voiries (phase 1 réalisée) et d'un bâtiment Relais par une extension en collaboration avec la SPI (phase 2 en cours)	plafond de subside, soit	relais extension du parc : <u>SPI</u>	 Phase 1: voiries (réalisée – voir supra) 20 avril 2018: Inauguration des nouvelles voiries réalisées en collaboration avec la SPI Phase 2: bâtiment relais Le Bâtiment Relais n'est plus à l'ordre du jour La phase 2 de cette fiche a muté en un projet d'extension du parc artisanal en collaboration avec la SPI Projet d'agrandissement du parc en cours: étude de pré-faisabilité en standby à la SPI.
1	6	Actions à développer afin d'améliorer l'information et la communication, à destination de la population et des touristes	A déterminer	A déterminer	 Le site internet a été mis à jour : ajout des cartes des 7 balades, insertion de la liste des commerçants locaux, de formulaires administratifs et de galerie de photos (2013) Création d'une application mobile pour smartphones Nouveau site internet communal est finalisé (marché attribué à IMIO)

A déterminer Doyard, d'une aire de divertissements et de rencontres, de logements, et aménagements afin de favoriser la mobilité douce vers différents pôles d'activités importants du village - Convention avec la SPI pour la réalisation de certaines études dans la perspective d'urbaniser la zone dans l'esprit de la fiche PCDR (2015) - 20/09/16: décision de la CLDR de demander une convention au développement rural - Approbation en CLDR du marché de service relatif à l'obtention du permis d'urbanisation du terrain concerné 05/09/2018: CSC pour lancer un marché public « auteur de projet » en vue d'actualiser le fiche-projet et d'obtenir le permis d'urbanisation approuvé par le Conseil communal - Approbation en CLDR relative à l'évaluation des exigences techniques du cahier spécial des charges - Lancement du marché public et réception de 4 candidatures en date du 29/11/2019 - Précision des grandes lignes d'orientation du projet que devra prévoir l'urbanisation - Réflexion quant à une alternative au vu de la charge financière importante engendrée par la création des voiries non prises en charge par le DR	1	7	Mise en réseau des acteurs locaux socio-culturels et sportifs	A déterminer	A déterminer	 Organisation d'une journée de présentation de tous les clubs sportifs (2014)
	2	4	Aménagement, au terrain du Doyard, d'une aire de divertissements et de rencontres, de logements, et aménagements afin de favoriser la mobilité douce vers différents pôles d'activités importants du	A déterminer	<u>Développement</u> <u>rural,</u>	de certaines études dans la perspective d'urbaniser la zone dans l'esprit de la fiche PCDR (2015) - 20/09/16: décision de la CLDR de demander une convention au développement rural - Approbation en CLDR du marché de service relatif à l'obtention du permis d'urbanisation du terrain concerné 05/09/2018: CSC pour lancer un marché public « auteur de projet » en vue d'actualiser le fiche-projet et d'obtenir le permis d'urbanisation approuvé par le Conseil communal - Approbation en CLDR relative à l'évaluation des exigences techniques du cahier spécial des charges - Lancement du marché public et réception de 4 candidatures en date du 29/11/2019 - Précision des grandes lignes d'orientation du projet que devra prévoir l'urbanisation - Réflexion quant à une alternative au vu de la charge financière importante engendrée par la création des voiries non

2	5	Valorisation du patrimoine	A déterminer	A déterminer	Des actions ponctuelles sont réalisées selon
					les opportunités
					- Mise en valeur du monument aux morts
					dans le cadre d'un plan éclairage. La
					commune a reçu la promesse de subside
					le 04/09/2017. ORES, le gestionnaire, a
					réalisé l'étude en 2017
					- Mise en valeur du patrimoine lors de
					Wallonie Weekend Bienvenue (2015)
					- Réalisation inventaire des tombes de
					l'ancien cimetière
					- 2017 : réponse à l'appel à projet pour
					l'amélioration des cimetières en
					proposant l'embellissement des aires de
					dispersion des cendres. Projet retenu et
					en cours
					- Appel d'offre lancé pour le marché des
					travaux
					- Aires de dispersion terminées dans les 3
					cimetières
					- Mise en conformité, progressive, des
					cimetières en cours
					- Concernant la réhabilitation du
					Monument aux Morts : un subside de
					7 500 eur a été demandé à l'Agence
					Wallonne du Patrimoine. Le dossier est
					actuellement en attente à la Commission
					d'avis.

2	6	Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité	A déterminer	<u>Commune</u> A déterminer	 Acquisition de matériel de désherbage thermique avec les communes membres du GAL Pays des Condruses (2014): le GAL a engagé un PTP pour gérer l'utilisation de la machine Groupe de travail lancé fin 2019 afin d'actualiser la fiche et générer de nouvelles actions 2019: la CLDR a approuvé l'activation de cette fiche en lot 0; plusieurs GT ont dès lors été réalisés en 2020 avec des citoyens concernés par le thème et la Commune Une étudiante réalise actuellement un
					travail de fin d'étude par l'établissement de l'état des lieux de la biodiversité sur une partie de notre commune. Nous avons bénéficié d'un subside de 1200 eur constitué de 234 plants. Ceux-ci permettront l'amélioration de notre maillage écologique. L'appel à projet de la RW fixe une liste d'essences; le projet a été préparé avec le groupe « Maillage écologique » et approuvé par la RW.
2	7	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies	bâtiment à dadapter en fonction de la	UREBA: 50 % pour audit, comptabilité énergétique et étude de préfaisabilité, 30 % pour la rénovation	 Engagement d'un éco-passeur (2013) Dossiers UREBA exceptionnel pour l'isolation des vides ventilés de l'école communale : travaux terminés en 2017

	renouvelables et	Rénovation		énergétique	des	- Etude en 2014 afin d'améliorer
		énergétique	à		publics	l'empreinte énergétique de 3 bâtiments
		venir :	à			communaux : l'école de Warzée,
		déterminer	en			l'administration et le presbytère. L'étude
		fonction	des			
		audits qui se	ront			révèle qu'ils sont déjà performants
		effectuées.				énergétiquement
						- 2014 : information du personnel
						communal sur les économies d'énergie
						initiées par le dossier 31 communes au
						soleil
						- Placement d'un double vitrage au
						presbytère à Ouffet
						- Réalisation d'un audit énergétique pour
						la Tour de Justice par un auditeur agréé
						UREBA (2016)
						- Adhésion au projet POLLEC : signature de
						la convention des Maires en faveur de
						l'énergie et du Climat par la commune
						d'Ouffet
						- 2017 : Dans le cadre de POLLEC et de
						nouvelles obligations du GAL relatives à
						son contrat programme : réflexions en
						cours pour la diminution de la production
						de CO2 et la réalisation de nouvelles
						économies d'énergie
						- A noter que notre salle Aux Oies, déjà
						réalisée et notre Salle l'Aurore en
						realisee et flotte salle l'Autore en

					construction, sont adaptées aux normes actuelles en matière énergétique.
2	8	Aménagement d'une liaison sécurisée pour les modes doux jusqu'à une « gare TEC multimodale » afin de faciliter le transport en commun vers les grandes agglomérations	A déterminer	A déterminer pour les chemins vicinaux Aire multimodale 431.018,27 € => Province: 100.000 € RW-Impulsion 2014: 143.701,99 € Commune: 187.316,28 €	d'emprise (2013) - Parking co-voiturage (accord avec Province en 2013) rue aux Oies : travaux
3	2	Ellemelle: Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école notamment dans un but de valorisation du patrimoine et de création de logements tremplins	A déterminer	SPW Développement rural	 Fiche volontairement laissée vague en 2012 et précisée comme telle en 2016: « le bâtiment servira de logements tremplins » 21/12/2016: activation de la fiche par la CLDR et intégration de logements tremplins au projet initial (// fiche 3.4). 27/11/2019: Décision en CLDR d'activer la fiche-projet CSC pour marché de service (architecte) approuvé par la CLDR et par le Collège communal Architecte désigné suite à un marché de services: projet actuellement en cours d'élaboration Le projet évoluera en 2021

3	3	Rénovation des locaux du Complexe Sportif Tige de Pair	A déterminer	<u>Infrasports</u>	 Assainissement du bâtiment du club de tennis : installation d'un drain, hydrofugation des murs, nouvelles douches en 2017 Rénovation complète d'un des terrain et mise en œuvre d'un éclairage (subside Infrasport au tennis)
3	4	Aménagement de logements tremplins et/ou intergénérationnels et/ou à loyer modéré	A déterminer	Ourthe-Amblève Logement	 Construction de 2 maisons et 6 appartements à loyers modérés à la Maladrée par OAL : les 8 logements sont terminés et attribués Logements tremplins voir fiche 3.2
3	6	Aménagement d'une voie lente cyclopédestre visant à compléter le maillage eurégional actuel de structures de type RAVeL, afin d'améliorer la mobilité douce et de favoriser le développement d'un tourisme diffus		SPW Infrastructure projet « Mobilité active 2019 » retenu : 180 000 euros uniquement pour Ouffet	 2018: réunion tenue entre les 4 communes concernées afin de voir comment constituer et introduire un dossier visant à relier le RAVeL du Condroz (Clavier) à celui de l'Ourthe (Hamoir): Stade de la réflexion Septembre 2019: subside de 180.000 euros attribué à la Commune d'Ouffet par le SPW Infrastructures (suite à l'appel à projets Mobilité active 2019) pour entamer le RAVEL entre Clavier et Ouffet Sur notre commune, le tracé relierait Warzée à Ouffet par le tige d'Oneux vers la rue du Moulin;

		- Le dossier projet sera soumis au CC et à la RW en 2021
Projet transcommunal OUFFET/CLAVIER	CLAVIER / OUFFET Construction d'un hall polyvalent sur la commune de Clavier	SPW Développement rural Commune de Clavier Commune de Clavier Commune de Ouffet Commune de Ouffet Marché attribué au bureau d'architecture « L'Atelier Chora » Projet en cours de négociation avec autres pouvoirs subsidiants (Ruralité et Infrasports) GW quant à l'octroi par Infrasports de 2 500 000 euros pour ce projet Marché attribué au bureau d'architecture « L'Atelier Chora » Projet en cours de négociation avec autres pouvoirs subsidiants (Ruralité et Infrasports) 16 juillet 2018 : accord de principe du SPW- Développement rural 23 octobre 2018 : avis favorable du SPW- Direction des Infrastructures sportives Précisions actuelles du projet par le bureau d'études Atelier Chora : Occupation de la salle par Ouffet : 0 à 30% Frais (gestion, occupation,) pour la Commune : calculés en fct° de cette occupation En moyenne : frais annuels entre 35.000 € et 120.000€

			Via comparaison: frais annuels devraient atteindre 50.000€ à 60.000€ Ouffet demande un accord de principe sur cet avant-projet avec des remarques/questions/échanges susceptibles de faire évoluer le dossier et l'améliorer Novembre 2018: avant-projet approuvé par la CLDR de Clavier 22 /11/2018: ce projet dirigé par Clavier (au regard de sa part majoritaire) et accompagné par la FRW, s'est vu octroyer par le DR un convention faisabilité; Il fait également l'objet de subsides d'Infrasports 04.02/2019: avant-projet approuvé par la CLDR d'Ouffet selon modifications Mai et juillet 2018: consultation citoyens/clubs/associations/ org officiels 11/04/2019: comité d'accompagnement avant-projet organisé pour convention- faisabilité déjà en cours Débat important relatif à la future forme juridique de la structure de gestion du bâtiment Clavier a recu la Convention réalisation.
		-	

3. Tableau des projets en attente

<u>PPriorité</u> <u>PCDR</u>	<u>NNuméro</u> projet	<u>Intitulé du projet</u>	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
2	1	Aménagement d'un (ou plusieurs) atelier rural (ateliers ruraux)	A déterminer	Développement Rural, SPI	A déterminer
2	9	Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance résultant d'un partenariat public-privé		A déterminer	A déterminer
3	1	Construction d'infrastructures de biométhanisation et création d'un réseau de chaleur	A déterminer	A déterminer	A déterminer
3	5	Construction et aménagement d'un local communautaire dans le lotissement en projet rue Tige Pirette à Ouffet (mise en œuvre de la ZACC)	A déterminer	A déterminer	A déterminer

4. Tableau des projets abandonnés

<u>Priorité du</u> <u>PCDR</u>	<u>Numéro</u> du projet	<u>Intitulé du</u> <u>projet</u>	Montant du projet à 100%	<u>Pouvoir(s)</u> <u>subsidiant(s)</u>	Raison de <u>l'abandon</u>

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
Agrandissement de l'offre aux Ouffetois en matière d'infrastructures sportives	Transcommunalité	Projet transcommunal CLAVIER / OUFFET Construction d'un hall polyvalent sur la commune de Clavier		Développement rural Commune de Clavier Commune de Ouffet Infrasports	 22 mars 2017: accord CLDR et Conseil communal quant à une future collaboration avec Clavier à cet effet 15 juin 2017: rencontre entre FRW, GREOVA et administrations communales de Clavier et de Ouffet Marché attribué au bureau d'architecture « L'Atelier Chora » Projet en cours de négociation avec autres pouvoirs subsidiants (Ruralité et Infrasports) 16 juillet 2018: accord de principe du Développement rural 23 octobre 2018: avis favorable des la Direction des Infrastructures sportives Précisions actuelles du projet par le bureau d'études Atelier Chora: Occupation de la salle par Ouffet: de 0 à 30% Frais (gestion, occupation,) pour la Commune: calculés en fonction de cette occupation. En moyenne: frais annuels entre 35.000 € et 120.000€.

	 Via comparaison : frais annuels devraient atteindre 50.000€ à 60.000€. Ouffet demande un accord de principe sur cet avant-projet avec des remarques/questions/échanges susceptibles de faire évoluer le dossier et
	remarques/questions/échanges susceptibles de faire évoluer le dossier et
	l'améliorer. - Objectif 2019 : travailler ensemble dès que tous les accords seront actés.

ANNEXE 1.1 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE DE CONVENTION FAISABILITE ET REALISATION DE TRAVAUX

Année de la	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
convention-faisabilité 2013	(biffer les mentions inutiles) PCDR classique PwDR 2007-20013	Eco-Construction d'une Maison de village «L'Aurore » et aménagement de ses abords	Redynamiser la vie associative locale et sensibiliser la population à la construction durable	Provision pour l'étude : 34.326,29 €
		Etats d'avancement	physique du projet :	Date:
		Désig	nation de l'auteur de projet :	18 septembre 2015
		Approbatio	n de l'avant-projet par l'A.C.	5 novembre 2016
		Approbation	n de l'avant-projet par la R.W	16 février 2016
		App	probation du projet par l'A.C.	23 mai 2017
		Approbo	ation du projet par le Ministre	29/09/2017
			Adjudication :	06/03/2018
			ision d'attribution du marché	17 juillet 2019 en 3 lots
		Approbation de l'attribution	on du marché par le Ministre	08/04/2020
			Début des travaux	Septembre 2020
			Réception provisoire	A venir
			Décompte final	A venir
			Réception définitive	A venir
			financier du projet :	Montant:
		Montant conventionné à 10 architecte compris :	0% TVA et honoraires	1 385 356, 63 €
		Montant du s	ubside développement rural	842 678,32 €
		Montants cur	nulés payés à l'entrepreneur	130 835, 39 en 2020
				TVA et révision
				comprises

Remarque : pour le projet transcommunal Clavier-Ouffet relatif à la création d'un hall omnisports, se référer au rapport ODR/CLDR 2020 de la FRW (Commune de de Clavier)

ANNEXE 2 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

SANS OBJET

		071110 0 2021		D'	I (" I		
				Decor	npte final		
Année de la	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet		Date		
convention	(biffer les mentions inutiles)	minole de projet		Montant	approbatio		
					n		
2014	PCDR classique	Aménagement d'une maison de l'Entité dans l'ancien moulin situé rue Aux Oies	Soutenir la vie associative	€1.554.941,0 4 TVA et révision comprises et hors marché archi.	En attente		
Etat du patrimoine : Le bien est-il toujours prop				Oui			
	dre aux questions ci-dessous						
	demande d'approbation par le Mi	nistre de l'acte de					
vente Montant de la vente							
Modalités de réaffectation a	du montant de la vente						
Le bien est-il loué ?							
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux							
questions ci-après. En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine							
en question.							
Date d'approbation de la c	Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)						
	Type		I MO	ntant annuel			

Recettes générées par l'exploitation du	Type		Montant annuel	
patrimoine	Туре		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du	Туре		Montant annuel	
patrimoine	Type		Montant annuel	
	Туре		Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges			Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices				
Fonctionnement du projet et utilisation	du bien			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet		Mise à disposition régulière de la Salle aux Oies pour manifestations : mariages, communions, anniversaires, réunions moyennant rétribution du montant des frais de fonctionnement. La salle n'a pas été occupée en 2020 suite crise sanitaire.		
Impact des activités sur emploi		Engagement d'une personne à mi-temps pour ent nettoyage ponctuel, traiteurs, brasseurs	retien + entreprises privées pour	

ANNEXE 3: RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation	Année d'approbation du	Dernière date de la modification	Dernière date de modification du
de la CLDR	Règlement d'ordre intérieur	de composition de la CLDR	Règlement d'ordre intérieur
2009	2009	20 mars 2019	2009
Date des réunions durant	07/10/2020	Nombre de présents	18 participants
l'année écoulée			

Réflexion sur l'Opération de Développement Rural (ODR)

En 2020, les membres ont traité les dossiers suivants :

Fiche 2.6 Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité

Fiche 3.2 Ellemelle : Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école notamment dans un but de valorisation du patrimoine

Propositions de nouveaux projets à entreprendre par la CLDR				
Numéro fiche-projet	Fiche 2.4			
Intitulé du projet	Aménagement du terrain du Doyard en logements et espaces de convivialité			
Priorité du projet	Lot 2			
Calendrier d'exécution	Actualisation de la fiche-projet			
Numéro fiche-projet	Fiche 2.7			
Intitulé du projet	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population			
Priorité du projet	Lot 2			
Calendrier d'exécution	Poursuite des initiatives communales en faveur de l'énergie et du climat			
Numéro fiche-projet	Fiche 3.2			
Intitulé du projet	Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale d'Ellemelle (logements tremplin)			
Priorité du projet	Lot 3			
Calendrier d'exécution	Actualisation de la fiche-projet et prises de renseignements auprès du DR. Marché de service « Architecture » en cours Réunion de coordination à organiser pour future convention -faisabilité avec le DR			
Numéro fiche-projet Intitulé du projet Priorité du projet Calendrier d'exécution	riche 1.4 Actualisation de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux, renforcement des liaisons sécurisées entre les lieux de commune et vers les communes voisines, et amélioration des promenades Lot 1 Béunion de coordination à organiser pour future convention faisabilité avec le DB pour création d'un « Mode doux			

Numéro de fiche-projet Intitulé du projet Priorité du projet Calendrier d'exécution	Projet transcommunal Clavier – Ouffet: Construction d'un hall polyvalent sur la commune de Clavier Voir rapport ODR CLDR de Clavier (FRW)
Numéro fiche-projet Intitulé du projet Priorité du projet Calendrier d'exécution	Fiche 3.6 Aménagement d'une voie lente cyclopédestre visant à compléter le maillage eurégional actuel de structures de type RAVeL, afin d'améliorer la mobilité douce et de favoriser le développement d'un tourisme diffus Lot 3 A déterminer 2021/2022

ANNEXE 4: PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

				Pouvoir(s) subsidiant(s)	
	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Dénomination	Pourcentage intervention
2021-2022	Fiche-projet 1.4 (en partie)	Actualisation de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux, renforcement des liaisons sécurisées entre les lieux de vie de la commune et vers les communes voisines, et amélioration des promenades	- 1) Liaison douce Warzée- Ellemelle :	- Commune	80% « Wallonie cyclable » 80% DR
	Fiche-projet 3.2	Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école dans un but de valorisation du patrimoine et de création de logements tremplins	A déterminer	SPW DR Commune	A déterminer A déterminer
	Fiche-projet 2.6	Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité	A déterminer	Commune	A déterminer
	Fiche 1.1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	, ,	A déterminer	A déterminer

·	Fiche 2.4	Aménagement, au terrain du Doyard,	A déterminer	A déterminer	A déterminer
		d'une aire de divertissements et de			
		rencontres, de logements, et			
		aménagements afin de favoriser la			
		mobilité douce vers différents pôles			
		d'activités importants du village			
	Fiche 2.7	Amélioration de la performance	A déterminer	A déterminer	A déterminer
		énergétique des bâtiments			
		communaux, mise en place de			
		technologies faisant appel aux			
		énergies renouvelables et			
		sensibilisation de la population			
	Fiche 3.6	Aménagement d'une voie lente	A déterminer	A déterminer	A déterminer
		cyclopédestre visant à compléter le			
		maillage eurégional actuel de			
		structures de type RAVeL, afin			
		d'améliorer la mobilité douce et de			
		favoriser le développement d'un			
		tourisme diffus			
2022	Fiche 1.7	Mise en réseau des acteurs locaux socio-culturels et sportifs	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	Fiche 2.8	Aménagement d'une liaison	A déterminer	A déterminer	A déterminer
		sécurisée pour les modes doux		avec les TEC	
		jusqu'à une « gare TEC			
		multimodale » afin de faciliter le			
		transport en commun vers les			
		grandes agglomérations			
2023	Fiche 3.3	Rénovation des locaux du Complexe	A déterminer	A déterminer	A déterminer
		sportif Tige de Pair			



Rapport de la Commission Locale de Développement Rural¹

2020

¹ Ce rapport est établi conformément au décret du 11 avril 2014 (article 9).

1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	19 décembre 2006	
Approbation du PCDR par la CLDR	29 février 2012	
Approbation du PCDR par le Conseil communal	15 mars 2012	
Présentation en CRAT	2 mai 2012	
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	7 mars 2013	
Durée de validité du PCDR	10 ans	
Conventions en cours :	 Maison de village à Ellemelle (Projet transcommunal Clavier- Ouffet : Construction d'un hall polyvalent sur la Commune de Clavier) dirigée par la Commune de Clavier 	

2. Les réunions de la CLDR en 2020

Au regard du contexte sanitaire Covid 19, la CLDR n'a pu se réunir une seule fois au cours de l'année 2020. Le PV de cette réunion est annexé à ce rapport.

CLDR plénière du 7 octobre 2020

Les membres se sont réunis afin d'approuver le P. V. de la CLDR du 27 novembre 2019, de bénéficier d'une présentation de l'avant-projet relatif aux futurs *logements tremplins d'Ellemelle* (fiche 3.2), de recevoir des explications quant aux nouveautés de la nouvelle circulaire 2020 du DR 2020, et enfin de suivre les évolutions du Groupe de travail relatif à la fiche 2.6 relative au « *Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité* ».

3. Initiatives de la CLDR

La CLDR a donné son avis quant à l'avant-projet relatif à la fiche-projet Logements tremplins (3.2) à Ellemelle, ce qui permettra d'activer cette dernière – idéalement – avant septembre 2021 auprès du SPW Développement rural. Elle s'est aussi penchée sur les avancées du GT relatif à la fiche-projet 2.6 « Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité » (lot 0).

4. Etat d'avancement des projets en convention

La Maison de village à Ellemelle (Fiche-projet 1.2) est en voie de finalisation : les travaux ont bien débuté en 2020. Le projet communal Clavier-Ouffet relatif à un futur hall omnisports se poursuit également ; il est dirigé par la Commune de Clavier (voir Rapport ODR CLDR Clavier 2020 de la FRW).

5. Perspectives pour 2021

Plusieurs fiches-projets pourraient se voir entrer en convention-faisabilité auprès du SPW Développement rural en 2021 :

- Une partie de la fiche-projet 1.4 : « Actualisation de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux, renforcement des liaisons sécurisées entre les lieux de vie de la commune et vers les communes voisines, et amélioration des promenades », soit la réalisation de 2 liaisons douces pour relier les différents villages de l'entité (triangulation WARZEE-ELLEMELLE-OUFFET) : subsides SPW DR, SPW Infrastructures et Commune + subside Gros Chêne/Ellemelle (Wallonie cyclable).
- La fiche-projet 3.2 relative à « L'Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école dans un but de valorisation du patrimoine et de création de logements tremplins »,
- La CLDR souhaite aussi activement continuer à travailler en lot 0 la fiche-projet 2.6 relative au « *Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité* ».
- D'autres fiches-projets actuellement en statu quo pourraient également se voir poursuivies favorablement, avec ou sans l'aide du SPW DR.

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE OURTHE-VESDRE-AMBLEVE

(asbl GREOVA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la CLDR Du 7 octobre 2020 à 19h00

(Salle aux Oies – rue aux Oies 2 à 4590 Ouffet)

Présences

Représentation	Effectifs	Suppléants
<u>Géographique</u>		
Ouffet	JANSSEN Paulette -Excusée	LIZEN Jean-Marie
Warzée	VAN SULL Philippe	JADIN Benoît Excusé
Ellemelle	GROSFILS Francis	LAWALREE Geneviève
<u>Politique</u>		
EC	MAILLEUX Caroline Excusée	PREVOT Michel Excusé
EC	LARDOT Renée	SERVAIS Emilie - Excusé
EC	FROIDBISE Francis	SEIDEL Marie-Cécile Excusé
AE	BRAQUET Marie-Jeanne	LESPAGNARD Lionel
Groupe d'âge		
30 ans et moins	MARTIAL François	POULIPOULIS Simon
30 à 50 ans	MASSIN Arnaud	WAUTELET Fanny (démissionnaire)
+ 50 ans	RUTHY Philippe	DEFRERE Marcel Excusé

	TRINE Jean-Marie	VANDRORMAEL A-C
	DEFRECHEUX Marie-Louise	MARCHAL Caroline
	KALBUSCH Xavier	LACASSE Fabian
	WAUTELET Paul	LIZEN Valérie
	MOES Jean-Marc	SERVAIS Yves Excusé
	LEGRAND Jean-Pierre	BAUDOIN Joseph
	GROGNA Pierre	VANDERVORST Philippe
	DALVAUX Anandi	LIMBOURG Sara
Associatif et autres	+ JACOB Tony	

Agent de développement du GREOVA : LACASSE Maud et NOËL Julie

Rappel de l'ordre du jour

- 1. Approbation du P.V. de la CLDR du 27 novembre 2019;
- 2. Présentation de l'avant-projet des logements tremplins à Ellemelle ;
- 3. Révision de la circulaire relative au Développement rural Explications ;
- 4. Divers (dont le GT sur le maillage).

Compte-rendu de la réunion

1. Approbation du P.V. de la CLDR du 27 novembre 2019

Le PV est approuvé, sans remarque, à l'unanimité. Mme LARDOT précise tout de même que les présences ne sont pas correctes en ce qui concerne cette réunion. En effet, ces dernières ont été notées sur un document perdu par la suite. Les présences pour cette réunion ne sont, dès lors, pas comptabilisées et Mme LARDOT présente ses excuses.

2. Présentation de l'avant-projet des logements tremplins à Ellemelle

M. MASSIN prend la parole et présente l'avant-projet des logements tremplins à Ellemelle. L'Auteur de projet a été désigné début d'année 2020 ; il s'agit de M. LEGARDEUR Pascal.

A la base, il y avait, au total, 3 logements (le bâtiment était coupé en 2): le premier se situait au rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^{ème} étage, le second concernait le rez-de-chaussée uniquement pour un appartement PMR et le dernier se situait au 1^{er} et 2^{ème} étage, au-dessus du logement PMR. Ces plans avaient été difficiles à réaliser car les contraintes étaient nombreuses et un gros travail était nécessaire au niveau de la toiture. La Commune a eu peur des frais que tout ceci pouvait engendrer. En supprimant le 2^{ème} étage, les frais diminuent fortement mais des logements une chambre ne sont pas envisageables car non pratiques. Au final, il y aura 2 logements et non 3 qui occuperont le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage avec, respectivement, 2 et 3 chambres. Chaque appartement aura son entrée personnelle et son jardin. Chaque logement aura une superficie de +- 130m². Le 2^{ème} étage restera des combles. Un membre demande ce qu'il advient du logement PMR prévu car ces logements seront à étages et impossibles pour une personne à mobilité réduite. Les 3 chambres sont importantes même pour un couple de jeunes car ces chambres supplémentaires peuvent représenter une chambre pour enfant et un bureau.

Mme LARDOT précise que les plans seront encore sujets à évolution car ne connaissant pas les subsides que la commune pourrait obtenir dans ce dossier, rien n'est encore fixé. Si les subsides ne sont pas suffisants, la commune ne pourra activer la fiche-projet.

M. VAN SULL prend la parole et demande pourquoi les logements ne seraient pas définis par étage ? Cela permettrait de créer un appartement PMR au rezde-chaussée. Le jardin pourra, tout de même, être séparé en deux et chaque logement disposera de ses places de parking comme c'était le cas à la base. L'idée est appréciée par les autres membres. Mme LARDOT précise qu'il y aura 1 place ½ de parking par appartement. D'autres places de stationnement pourront être réalisées autour du bâtiment pour les invités ou toute autre voiture supplémentaire.

Mme LARDOT termine ce point en invitant les membres à réfléchir sur ces plans et revenir vers elle par mail ou lors de la prochaine réunion CLDR où, la nouvelle circulaire sera peut-être parue.

3. Révision de la circulaire relative au Développement rural – Explications

Mme LARDOT poursuit la réunion en abordant le troisième point de l'ordre du jour. En mars dernier, juste avant la période de confinement, toutes les communes de la Région Wallonne disposant d'une Opération de Développement Rural en cours, ont reçu un courrier de la Ministre Tellier, nouvelle Ministre en charge du Développement rural. Ce dernier précisait que la circulaire relative au DR allait connaître des modifications et que la nouvelle paraitrait en automne 2020. Actuellement, cette circulaire est toujours en cours. Ces modifications signifient que toutes les conventions en cours sont gelées et qu'il n'est pas possible d'organiser de réunions de coordination afin d'en obtenir une nouvelle convention également. Les taux de subvention sont revus et changeront peut-être les futures fiches-projets souhaitées dans la Commune. Si les subsides diminuent fortement, les logements à Ellemelle ne pourront être réalisés car

la part communale sera trop importante. Les membres de la CLDR seront informés dès que la Commune aura plus d'informations. Il était important que chacun sache pourquoi les fiches sont en stand-by cette année.

4. Divers

Le premier point divers concerne le groupe de travail relatif au maillage écologique. Pour rappel, ce dernier a été mis en place fin 2019 et s'est déjà rencontré plusieurs fois jusqu'à ce jour. Malheureusement, certaines réunions ont dû être reportées à cause du Covid-19. La prochaine se tiendra à l'Administration communale le 21 octobre 2020 à 16H30. Tout le monde est le bienvenu. M. VAN SULL demande que lors d'une prochaine rencontre, un agriculteur pratiquant la biodiversité soit invité. Chacun marque son accord.

Jusqu'à présent, le groupe a abordé différents thèmes dans cette fiche-projet actualisée: la gouvernance, l'éducation et la communication, les secteurs et publics cibles (particuliers, agriculteurs, forestiers) et enfin, le tourisme et le bien-être. Les débats ont été animés mais le groupe s'est orienté vers une même direction et diverses actions pourraient rapidement voir le jour dans la Commune. Parmi ces actions, nous pouvons citer la promotion des outils et primes de la Région Wallonne vers les citoyens ainsi que la valorisation du fauchage tardif, l'installation de panneaux ADALIA dans les cimetières et espaces publics, la sensibilisation à la stérilisation des chats domestiques et l'installation d'une puce (obligatoires), la poursuite des actions du Contrat Rivière avec notamment la lutte des plantes invasives, la création d'un inventaire sur la biodiversité ouffetoise, l'installation de nichoirs, etc. La suite des actions et des idées sera débattue lors des prochaines rencontres où, répétons-le, chacun est invité.

Mme LARDOT signale que la commune a reçu un subside de 1200€ durant le confinement afin de planter 234 plants rue du Tige, le long des champs. Cette dernière s'en est occupée avec M. VAN SULL.

Mme LARDOT remercie tous les membres pour leur présence malgré l'ordre du jour assez faible et la réunion est clôturée à 19H3O.